

Appel à Candidature Élections Parents d'Elèves 2020

Dépôt des candidatures le lundi 28 septembre au plus tard

Élections scolaires

Le **Vendredi 9 Octobre 2020**, se déroulent au Lycée des Métiers du Marquenterre les **Élections** pour désigner les **Parents d'élèves** qui siégeront au **Conseil d'Administration** du Lycée. Votre participation à ces élections est importante pour la démocratie scolaire.

- Quand et comment ?

Le **vendredi 9 Octobre 2020** les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.

- Qui peut se présenter ?

Tous les électeurs peuvent se présenter individuellement ou se constituer en liste. Les candidatures doivent être déposées pour le **lundi 28 Septembre** au plus tard, au Secrétariat du Lycée, Mme DUHAMEL-FORESTIER.

- Qui peut voter ?

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école ou le même établissement.

- Quel mode de scrutin ?

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

- Combien y a-t-il de parents élus au Conseil d'Administration du lycée ?

Il y a 5 représentants des parents d'élèves au Conseil D'administration d'un lycée (10 au total avec 5 titulaires et 5 suppléants).



**PARENTS,
VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS**

Etapas à ne pas manquer :

J-10 : Dépôt des candidatures. Elles doivent être déposées Secrétariat du Lycée, au plus tard le **Lundi 28 septembre**.

J-06 : Envoi du matériel de vote et début du vote par correspondance. Le **Vendredi 2 Octobre 2020** au plus tard.

Jour J : Les deux parents votent. Le Président du bureau proclame les résultats du vote.